

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2021**

**PRESENTS** : SANTY Jean-Pierre - HILAIRE Thierry - BOUILLOT Sylvain - BLANCHON Mélanie - - NEBOIT Francis - BERT MICHEL Julie - BRUAS Christian - SAGNOL Isabelle - PACALON Thibaut - MARCON Johanès

**ABSENTS** : GRANDVAUX Pascal

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2021**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 11 mai 2021.

**ECLAIRAGE PUBLIC PLACE JEAN BEAL ET EGLISE**

Dans le cadre de l'aménagement de la place Jean Béal, il est envisagé d'effectuer des travaux d'éclairage public sur cet espace et sur l'église afin de la mettre en valeur. Le coût de ce projet est estimé à 21 259.99 € HT dont 45 % de ce montant est pris en charge par le Syndicat Départemental d'Energie. La participation de la commune devrait donc s'élever à 11 692.99 €.

Le conseil municipal valide ces travaux

**REMBOURSEMENT VIDANGE DES BACS A GRAISSE**

Suite à la vidange des bacs à graisse des restaurants et de la station d'épuration, la commune demande le remboursement de cette opération aux restaurateurs concernés.

**MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE COMPTABLE M 57**

Le conseil municipal accepte d'adopter la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**VENTE TERRAIN 3 CROIX**

Le conseil municipal autorise le maire à vendre la parcelle B419, chemin de la Cance, au prix de 48 000 € TTC.

**PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE DES COMMUNES POUR LES ELEVES NON DOMICILIES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE**

A compter de la rentrée scolaire 2021-2022, le conseil municipal décide de demander une participation de 608 € par an et par élève aux communes de résidence des élèves non domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon et scolarisés l'école privée de St Bonnet

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT ACHATS A L'OGEC**

Suite à la crise sanitaire, la commune fournit à l'école du gel hydroalcoolique et des essuie-mains. En accord avec l'OGEC, le conseil municipal demande à l'association le remboursement de 50 % du coût de ces achats soit 181.27 € TTC.

**PARTICIPATION FINANCIERE OGEC**

Le Conseil Municipal approuve le versement d'une participation financière de 26 000 € à l'OGEC pour l'année scolaire 2020-2021

**QUESTIONS DIVERSES**

- Le maire informe le conseil municipal que les travaux de la place Jean Béal avancent conformément au planning prévu. Il indique également que la mairie a reçu l'arrêté d'attribution de la DETR pour l'aménagement des places Jean Béal et Chemin de Brad pour un montant de 175 000 euros.
- Un point est fait concernant l'organisation des Grillades Party du 04 juillet 2021.

